



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQ Montréal | Siège social
1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |
1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

Vendredi le 30 octobre 2020

Pour diffusion immédiate aux membres du FIQ-SPSL,

J'ai été désignée présidente d'élection en bonne et due forme selon les statuts et règlements de votre syndicat. J'ai chapeauté les élections du Comité exécutif (poste à la présidence et poste à la vice-présidence secteur centre), qui culminaient par la journée du vote, ce mercredi 28 octobre dernier.

Plusieurs irrégularités ont été observées lors de la tenue de ce vote, qui ont empêché plusieurs personnes d'exprimer leur droit de vote. Plusieurs plaintes m'ont été adressées directement, sous plusieurs motifs. Les allégations étaient suffisamment sérieuses pour mener à une enquête plus poussée.

Cette enquête m'amène à une conclusion; le vote est invalide. Le scrutin doit être repris.

Si vous avez déjà voté, vous devrez voter de nouveau.

Une nouvelle lettre vous sera acheminée. Un nouveau NIP vous sera fourni. Assurez-vous d'être membre en règle, c'est-à-dire d'avoir signé votre carte de membre. Informez-vous en écrivant par courriel à cartes.spsl@gmail.com ou allez à votre bureau syndical le plus près pour valider.

Je suis consciente des inconvénients que cela occasionne, surtout pour les candidat(e)s en lice. Sachez que c'est dans un souci de transparence, de justice et du respect de vos statuts et règlements que j'impose la reprise du vote.

De nouvelles informations suivront dès que possible,

Mélissa Lacroix, conseillère syndicale FIQ